



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SUBMISSION À :**  
Module de réception des soumissions de  
l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés  
**Soumission par télécopieur:**

1-866-246-6893

**Soumission par courriel:** [soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne seront pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

## REVISION 002 TO A INVITATION TO TENDER

## MODIFICATION 002 D'UNE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Issuing Office - Bureau de distribution :**  
l'Agence Parcs Canada  
Calgary, AB T2G 4X3

<b>Title - Sujet :</b> Étape 1 du terrain de camping du Mont-Crandell - Parc national des Lacs-Waterton	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation :</b> 5P420-20-0404/A	<b>Date :</b> 31 mars 2021
<b>Amendment No. - N° de modification :</b> 002	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client :</b>	
<b>GETS Reference No.   N° de référence de SEAG :</b> PW-21-00949517	

<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin :</b> <b>At - à :</b> 14h00 <b>On - le :</b> 8 avril 2021	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MDT - HAR
---	--

**F.O.B. - F.A.B. :**  
**Plant - Usine :**  **Destination :**  **Other - Autre :**

**Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à :** Brinthan Balakumar

<b>Telephone No. - N° de telephone :</b> (587) 832-1894	<b>Fax No. -N° de télécopieur :</b> (866) 246-6893	<b>Email Address – Courriel :</b> <a href="mailto:brinthan.balakumar@canada.ca">brinthan.balakumar@canada.ca</a>
--	---	---

**Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :**  
See Herein – Voir ici

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

**Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :**

**Address - Adresse :**

<b>Telephone No. - N° de telephone :</b>	<b>Fax No. - N° de télécopieur :</b>
--	--------------------------------------

**Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm  
Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur**

<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>
--------------------	---------------

## **Modification 001**

La présente modification vise à reporter la date de clôture de l'appel d'offres, de distribuer les questions et réponses fournies par courriel, à diffuser les modifications apportées au dossier d'appel d'offres.

### **A. Date De Clôture Des Soumissions**

La date de clôture de l'appel d'offres 5P420-20-0404/A, qui avait été fixée au 1 avril 2021, est reportée au **8 avril 2021 à 14 h, (HAR)**.

### **B. Questions et réponses**

Q5. L'entrepreneur est-il chargé de trouver un endroit où transporter les matériaux extraits des planches de culture ou un endroit sera-t-il prévu dans le parc pour déposer le remblai?

R5. Les matériaux extraits ont été inclus dans les quantités de terrassement applicables, y compris le décapage, l'enlèvement de l'asphalte et l'excavation ordinaire. L'entrepreneur peut stocker les matériaux extraits utilisables sur les lieux pour les phases ultérieures de la construction du terrain de camping. Les déchets doivent être éliminés hors site comme le stipulent les spécifications pertinentes.

Q6. Existe-t-il un stock de terre végétale que l'entrepreneur pourra utiliser pour remplir les planches de culture ou doit-il s'en procurer à l'extérieur du parc?

R6. Non. L'entrepreneur doit utiliser la terre végétale qui a été décapée dans le cadre des travaux.

Q7. A-t-on l'intention de recouvrir de paillis toute la surface des planches après la plantation?

R7. Oui. Le paillis est compris dans le poste de paiement no 16 – Planches de culture avec matériel de plantation et préparation des planches.

Q8a. Le poste 16 du tableau des prix unitaires comprend-il uniquement les plantations indiquées dans les calendriers de plantation des dessins L-201 et L-202? Le tableau des prix unitaires du poste 17 de la soumission indique 900 éléments à planter fournis par le propriétaire et installés par l'entrepreneur, mais les éléments fournis par le propriétaire dans les calendriers de plantation des dessins L-201 et L-202 s'élèvent à 4 422. Est-ce exact?

R8a.

1. Oui. Toutefois, ces quantités ont été révisées. Les quantités du tableau des prix unitaires doivent être modifiées comme suit :

a. Planche de culture avec matériel de plantation et préparation de planche – 6 200 m<sup>2</sup>

b. Plantation d'espèces végétales rares (fournies par le propriétaire, installées par l'entrepreneur) – 4 422 chacune

2. La quantité d'ail de Geyer devrait être de 1 442 dans le tableau de la section 1.10.4.1 de la spécification 01 11 00. La quantité actuelle de 1 142 est une faute de frappe.

Ces révisions sont reflétées dans les révisions du dossier d'appel d'offres du présent modificatif.

Q8b. Les précisions des points d'observation 1 et 2 du dessin L-201 font référence à l'annexe de plantation L-200, mais le dessin L-200 n'a pas été inclus dans le jeu de dessins, alors pouvons-nous supposer que ces zones de « grands massifs d'arbustes » ne sont pas incluses dans le contrat?

R8b. Le calendrier de plantation des grands massifs d'arbustes a été ajouté au dessin L-201 à la révision T1 et la superficie applicable a été ajoutée au tableau des prix unitaires.

Q8c. Pouvez-vous fournir des précisions sur les plantations mentionnées dans le dessin L-202, car aucun plan de plantation n'est compris pour ces éléments?

R8c. Aucun plan de plantation ne sera fourni. L'entrepreneur doit installer les plantations de manière à couvrir uniformément toute la zone tout en atteignant les objectifs de plantation totale.

Q9. Selon les spécifications des installations électriques, il faut prévoir des planches de 38 mm x 140 mm pour protéger les conduits électriques souterrains. Peut-on remplacer les planches de bois par du ruban de signalisation pour les conduits enfouis?

R9. Les planches doivent être utilisées dans les zones de couverture réduite, conformément aux dispositions C22.1-18 12-012-3 du Code canadien de l'électricité. Un ruban de signalisation est obligatoire dans toutes les tranchées, qu'il y ait ou non une protection mécanique.

Q10. Selon les dessins, les conduits souterrains doivent être en PVC rigide. Selon la note 1 du dessin E-301 du détail du bâtiment des toilettes, il faut que les conduits passent au PVC rigide avant de monter au-dessus du niveau du sol. Est-il acceptable d'utiliser des conduits DB2 au-dessous du niveau du sol?

A10. À moins d'indication contraire sur les dessins, il est permis d'utiliser des conduits enfouis en DB2. Les conduits DB2 doivent passer à des conduits en PVC rigide avant de remonter au-dessus du niveau du sol.

Q11. Devons-nous prévoir une boîte de connexion pour les conduits électriques et de câbles de commande tous les 30 mètres, comme il est précisé dans le texte, ou seulement des boîtes de connexion aux endroits indiqués sur les dessins des installations électriques? Si nous les posons tous les 30 m, nous aurons besoin de 168 petites et 16 grandes boîtes de connexion.

A11. Les boîtes de connexion requises doivent être conformes aux dessins. L'entrepreneur peut, s'il le souhaite, fournir des boîtes de connexion supplémentaires (à ses frais) pour faciliter l'installation.

### C. Modification du dossier d'appel d'offres

#### 1) Drawings - 20210129 CMC ST1 DRAWINGS IFT

DANS: Sheet 53  
SUPPRIMER: Drawing L-201  
REPLACER PAR: L-201 T1

#### 2) Specifications - 2021.02.25 CMC ST1 Specifications IFT

DANS: Section 01 11 00 1.10.4.1 Row 1  
SUPPRIMER:

Latin name	Common name	Target Quantity	Container Size	Propagule source	Estimated delivery date	Delivery format
<i>Allium geoyeri</i> var <i>geoyeri</i>	Geyer's Onion	1142	4" pot	Plants /Seed Salvaged from site	March 31-September 30, 2021	shipped in pots or other method approved by PCA Project Authority

REPLACER PAR:

Latin name	Common name	Target Quantity	Container Size	Propagule source	Estimated delivery date	Delivery format
<i>Allium geoyeri</i> var <i>geoyeri</i>	Geyer's Onion	1442	4" pot	Plants/Seed Salvaged from site	March 31-September 30, 2021	shipped in pots or other method approved by PCA Project Authority

**3) DSP-5P420-20-0404**

INSERER: Photos-5P420-20-0404

**4) APPENDIX 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS**

**Section: TABLEAU DES PRIX UNITAIRES**

La description de l'article 16 et 17 est modifiée comme suit :

**Ancienne version :**

16	32 93 10	Planting Bed c/w Planting Material and Bed Preparation	m <sup>2</sup>	5,800	\$	\$
17	32 93 10	Rare Plant Species Planting (Owner Supplied, Contractor Installed)	ea	900	\$	\$

**Version révisée :**

16	32 93 10	Planting Bed c/w Planting Material and Bed Preparation	m <sup>2</sup>	6,200	\$	\$
17	32 93 10	Rare Plant Species Planting (Owner Supplied, Contractor Installed)	ea	4,422	\$	\$

**On demande aux soumissionnaires d'effectuer ce changement comme il se doit. S'il n'a pas été fait dans la soumission, l'État le fera au nom du soumissionnaire et se servira du prix unitaire fourni pour obtenir le prix calculé total correct.**

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**